

Tous les Français qui voudront participer à la pétition n'auront qu'à la signer à la fin, à y mettre leur adresse et à l'envoyer ensuite à M. le Président de la Chambre des Députés.

Les Américains qui voudront soutenir nos droits feront la même chose, avec cette différence qu'ils enverront la pétition à M. le Président de la Chambre des Représentants de leur pays.

On trouve des exemplaires de la pétition chez les principaux libraires de France, d'Algérie, du Canada et des Etats-Unis.